

1984

**SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS INTERCOMMUNAUX
DE L'AGGLOMÉRATION VERVIÉTOISE**

Siège social : 4801 STEMBERT, rue des Champs, 35

RAPPORTS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ET DU

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

A L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES ASSOCIÉS

DU 30 AVRIL 1985



1984

**SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS INTERCOMMUNAUX
DE L'AGGLOMÉRATION VERVIÉTOISE**

Siège social : 4801 STEMBERT, rue des Champs, 35

RAPPORTS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ET DU

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

A L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES ASSOCIÉS

DU 30 AVRIL 1985

1984

SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS INTERCOMMUNAUX
DE L'AGGLOMÉRATION VERVÉTOISE

Le conseil d'administration se réunit le 30 avril 1984

RAPPORTS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ET DU

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

A L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES ASSOCIÉS

DU 30 AVRIL 1984

Société des Transports Intercommunaux de l'Administration Varvietoise

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM.	LECLOUX Louis,	Président,
	HALLEUX Michel,	Président suppléant,
	WARNOTTE Jules,	Administrateur-Directeur Général,
†	BASSLEER Guy,	Administrateur,
	BOTTON Lambert,	Administrateur,
	DAMSEAUX André,	Administrateur,
	HUBY José,	Administrateur,
	LALOUX Félix,	Administrateur,
	LAURENT Jacques,	Administrateur,
	LEJEUNE Gaston,	Administrateur,
	PIROTTON Guy,	Administrateur,
	TALBOT Georges,	Administrateur,
	VIELLEVOYE Claude,	Administrateur,
*	WILLOT Paul,	Administrateur.

COMITÉ DE GESTION

MM.	LECLOUX Louis,	Président,
	HALLEUX Michel,	Président suppléant,
	WARNOTTE Jules,	Administrateur-Directeur Général,
	HUBY José,	Administrateur,
	LAURENT Jacques,	Administrateur,
	TALBOT Georges,	Administrateur.

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

M. COURTOIS Henri.

CHARGÉ DE MISSION DU GOUVERNEMENT
M. COURTOIS Henri

DELEGUE DU MINISTRE DES FINANCES
M. LERICHE M.

COLLEGE DES COMMISSAIRES

Mlle DAOUT Nelly,
MM. DENIS André,
WALGRAFFE André.

Société des Transports Intercommunaux de l'Agglomération Verviétoise

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale des Associés du 30 avril 1985

Messieurs,

Conformément à l'article 31 des statuts, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport sur les opérations et la situation de la Société pour l'exercice social 1984 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1984, comprenant le bilan et les résultats d'exploitation.

1. — CONSEIL D'ADMINISTRATION, COMITE DE GESTION ET COLLEGE DES COMMISSAIRES

Au cours de l'exercice écoulé, aucune modification n'est intervenue dans la composition du Conseil d'Administration ni dans celle du Comité de Gestion.

Les mandats de MM. Damseaux et Viellevoye représentant l'Etat ont été renouvelés pour six ans.

En ce qui concerne le Collège des Commissaires, l'Assemblée Générale du 24 avril 1984 a renouvelé pour une durée d'un an, conformément à l'article 23 des statuts, les mandats de M. Denis présenté par la Ville de Verviers et de M. Walgraffe présenté par le Ministre des Communications.

Mademoiselle Daoût a été nommée Commissaire en remplacement de M. Gillieaux représentant le Ministre.

2. — GÉNÉRALITÉS.

Le Conseil d'Administration et le Comité de Gestion ont suivi attentivement l'évolution du trafic des voyageurs, des comptes d'exploitation et de la trésorerie au cours de l'exercice écoulé.

Le Conseil a arrêté le bilan annuel ainsi que la situation comptable au 30 juin 1984 et approuvé les conventions collectives conclues avec les représentants du personnel.

Le nombre de voyageurs transportés a régressé de 1,57% par rapport à l'exercice précédent.

Cependant, une amélioration a été enregistrée pendant l'année car la perte de voyageurs atteignait 3,01% au début de l'exercice.

Le 16 janvier, M. le Ministre des Communications a accordé aux Sociétés de transports une hausse des tarifs de 6,6%. Les nouvelles mesures tarifaires et une augmentation du nombre de voyageurs "cartes" ont apporté une plus-value de 8,7% des recettes de trafic.

Les dépenses ont augmenté mais sont restées dans les limites prévues par le plan quinquennal.

L'augmentation est due principalement à la hausse des prix des matières (pièces de rechange - pneus - gasoil - outillage).

Les dépenses de salaires et surtout les charges sociales ont augmenté par rapport à l'exercice précédent mais ont pu être modérées grâce aux restrictions opérées dans tous les services et grâce aux efforts développés par tout le personnel dans la recherche d'une économie maximum.

Malgré une diminution du budget escompté, les comptes d'exploitation ont pu être clôturés dans les limites imposées.

Le problème de la circulation des autobus dans le centre ville a revêtu cette année une certaine acuité en raison de l'augmentation incessante du trafic et de l'encombrement des emplacements réservés aux arrêts de bus. Des contacts ont été pris avec les autorités locales responsables afin de faciliter et d'accélérer la circulation des véhicules de transport en commun.

En ce qui concerne le personnel, le Conseil a été tenu au courant des entrées et des sorties ; il a exercé ses prérogatives pour désigner un chef du Service FF au Service Administratif.

Au mois de septembre, notre Société a fêté le 100^e anniversaire de sa création en présence du Représentant du Ministre des Communications et des autorités religieuses, civiles et militaires. Deux journées "Portes ouvertes" ont été organisées à cette occasion qui ont connu un très grand succès.

* * * * *

3. — ETAT DES CONCESSIONS

Ci-après, nomenclature des lignes en exploitation :

		Longueur aller et retour - Km
Ligne n° 1 —	Renoupré — Sommeleville — Hôtel de Ville — place Verte — Harmonie — Ensival — Pepinster	19,100
Ligne n° 2 —	Stembert — Caserne — Palais — Gare Centrale — Harmonie — Dison — Petit-Rechain (extensions Tillet et Zoning)	19,400
Ligne n° 3 —	Jehanster — Jonckeu — Cheval Blanc — Heusy — Vieuxtemps — Palais — place Verte — Gare Centrale — Ensival Station	18,800
Ligne n° 5 —	Ottomont — Hodimont — Harmonie — Gare Centrale — Palais — Mangombroux (extensions Sécheval et Linaigrettes)	13,950
Ligne n° 6 —	Cheval Blanc — Heusy — Vieuxtemps — Palais — place Verte — Gare Centrale — Déportés	11,900
Ligne n° 7 —	Thiervaux — Hougnes — Palais — Hôtel de Ville — place Verte — Gare Centrale — Gérardchamps — Lambermont (Centre)	13,900
Ligne n° 8 —	Thiervaux — Hougnes — Palais — Hôtel de Ville — place Verte — Gare Centrale — Harmonie — Andrimont (Centre)	14,800

4. — PERSONNEL

Distinctions honorifiques

Le Conseil d'Administration adresse ses vives félicitations aux membres du personnel ci-après, qui ont obtenu des distinctions honorifiques en 1984 :

Chevalier de l'Ordre de la Couronne : M. GILLES Charles

Palmes d'Argent de l'Ordre de la Couronne : M. DENIS Michel.

Décoration du Travail de 2^e classe : M. HENDRICK André

Effectifs

Au 1^{er} janvier 1984, l'effectif comportait 151 agents dont 21 appointés et 130 salariés.

Au cours de l'année, nous avons enregistré 11 départs et 9 embauchages en sorte qu'en fin d'année, l'effectif s'établissait à 149 agents dont 21 appointés et 128 salariés.

Le Conseil d'Administration tient à rendre hommage au dévouement et aux qualités professionnelles de l'ensemble du personnel.

Rémunérations et avantages

Les Commissions Paritaires Nationales ont prolongé jusqu'au 31 décembre 1984, les effets des conventions collectives de 1980, 1981, 1982 et 1983.

D'autre part en raison de la hausse de l'index des prix à la consommation, les rémunérations auraient dû être majorées le 1^{er} avril et le 1^{er} août de 2%. Du fait de la législation relative à la modération salariale, seule l'indexation du 1^{er} août a été appliquée aux rémunérations, celle du 1^{er} avril devant être acquittée à l'O.N.S.S.

Pensions et retraites prématurées

Les bénéfices d'allocations de pension ou de retraite prématurée se répartissaient comme suit à la fin de chacune des cinq dernières années :

	1980	1981	1982	1983	1984
Agents ayant moins de 65 ans et mis à la retraite prématurée	18	23	22	23	20
Agents pensionnés	46	47	46	52	49
Veuves	63	62	63	58	61
Orphelins	—	—	—	—	—

5. — MATERIEL ROULANT

Le parc d'autobus comportait en fin d'exercice :

- 30 autobus VAN HOOL-MAN mis en service en 1981,
- 13 autobus DAF-Jonckheere mis en service en 1975,
- 10 autobus DAF-Jonckheere mis en service en 1969/1970.

6. — STATISTIQUES D'EXPLOITATION

Le tableau Annexe 1 donne pour les cinq dernières années, la population de la zone desservie, les effectifs, les longueurs de lignes exploitées, les kilomètres parcourus, les voyageurs transportés, les recettes ainsi que le nombre d'heures de travail par semaine du personnel salarié.

Le tableau Annexe 2 reprend les tarifs appliqués au cours de l'exercice.

7. — COMPTE D'EXPLOITATION

Le compte d'exploitation établi conformément à l'article 38 des statuts se présente comme suit pour l'exercice 1984 :

A. — RECETTES NETTES	
a) Recettes du trafic	71.343.845
b) Publicité	956.379
c) Produits de location	—
d) Autres recettes d'exploitation	1.327.483
TOTAL A	73.627.707
B. — DEPENSES	
a) Exploitation et entretien :	
Appointements, salaires et charges sociales	153.538.384
Matières et divers	39.115.387
b) Dotation pour le Fonds de Renouvellement et d'Amortissement	28.680.722
c) Charges d'Assurances	1.793.214
TOTAL B	223.127.707
C. — RESULTAT DU COMPTE D'EXPLOITATION : (B — A)	
	149.500.000

Dépenses relatives au personnel

Les salaires et appointements payés en 1984 s'élèvent à 86.273.283 F. Les charges sociales à caractère légal atteignent 47.878.602 F et représentent 55,50% de l'ensemble des salaires et appointements. Les charges sociales à caractère extra-légal s'élèvent à 19.386.499 F et représentent 22,47% de l'ensemble des salaires et appointements.

8. — EXAMEN DU BILAN AU 31 DECEMBRE 1984.

ACTIF

III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		F	F	F
A. Terrains et constructions				63.506.440
Terrains				
valeur d'acquisition	1.845.382			
amortissements	0			
			1.845.382	
Constructions				
valeur d'acquisition	45.854.510			
amortissements	—31.193.452			
plus-value	+ 47.000.000			
			61.661.058	
B. Installations, machines, outillage				674.466
valeur d'acquisition	5.172.095			
amortissements	—4.497.629			
C. Mobilier et matériel roulant				67.663.174
Mobilier et matériel de bureau				
valeur d'acquisition	1.360.691			
amortissements	—1.350.515			
			10.176	
Mobilier et matériel Service social				
valeur d'acquisition	76.620			
amortissements	—76.620			
			0	
Matériel roulant d'exploitation				
valeur d'acquisition	132.629.560			
amortissements	—65.236.190			
			67.393.370	
Autre matériel roulant				
valeur d'acquisition	656.390			
amortissements	—396.762			
			259.628	
Total des immobilisations corporelles :			F	131.844.080

	F	F	F
IV. — IMMOBILISATIONS FINANCIERES			30.500
C. Autres immobilisations financières			
2. Créances et cautionnements en numéraire.		30.500	
Ce poste comprend des sommes déposées à titre de garanties diverses auprès de la Société Nationale des Chemins de Fer Belges (1.000 F), de la Régie des Télégraphes et des Téléphones (19.500 F) et de la Société Nationale de Distribution d'Eau (10.000 F).			
VI. — STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION			8.387.545
A. Stocks			
1. Approvisionnements		8.387.545	
Ce poste correspond à la valeur des marchandises et pièces de rechange en magasin au 31 décembre 1984.			
VII. — CREANCES A UN AN AU PLUS			48.100.404
A. Créances commerciales		3.053.607	
Ce poste représente les sommes dues par des tiers pour transports, prestations, ventes ou cessions.			
- factures aux clients	1.538.392		
- recettes effectuées mais non encore versées par nos chauffeurs	109.535		
- sommes dues par les dépositaires de cartes de voyages	1.405.680		
B. Autres créances		45.046.797	
- T.V.A. à récupérer	689.690		
- Créances sur le personnel	28.707		
- Ministère des Communications subvention exploitation à recevoir pour 1984	42.500.000		
- Ministère des Communications, subvention intérêts à recevoir	1.321.455		
- Créances diverses	506.945		
IX. — VALEURS DISPONIBLES			29.480.185
Chèques à l'encaissement		237.450	
Comptes-courants	21.816.631		
Fonds d'emprunts	2.542.801		
Banques		24.359.432	
Chèques Postaux		111.542	
Caisses		329.276	
Transferts internes de fonds		4.442.485	
X. — COMPTES DE REGULARISATION			216.440
Intérêts créditeurs sur comptes-courants de 1984 à recevoir en 1985		20.503	
Charges diverses relatives à 1985 comptabilisées en 1984		195.937	
TOTAL DE L'ACTIF :			218.059.154

PASSIF	F	F	F
I. — CAPITAL			47.000.000
Le capital a été entièrement souscrit et libéré à la constitution de la Société. Il est représenté par 4.700 parts sociales de 10.000 F détenues actuellement à raison de 3.809 par l'Etat belge et de 891 par la Ville de Verviers.			<u>47.000.000</u>
III. — PLUS-VALUE DE REEVALUATION			47.000.000
Plus-value dégagée en 1979 lors de la réévaluation des immobilisations corporelles			<u>47.000.000</u>
V. — PERTE REPORTEE			— 47.741.399
Solde de la perte de 1964 non compensé au 31 décembre 1984	—591.454		
Solde de la perte de 1975 non compensé au 31 décembre 1984	<u>—149.945</u>		
		— 741.399	
Excédent des dépenses sur les recettes pour l'exercice 1984	— 149.500.000		
Versements de compensation reçus de l'Etat pour l'exercice 1984	+ 107.000.000		
Perte à recevoir en 1985	— 42.500.000		
Somme portée dans les créances à un an au plus	+ 42.500.000		
	<u>0</u>		
Perte due aux amortissements exceptionnels constitués en 1979 lors de l'inventaire des immobilisations corporelles		<u>—47.000.000</u>	
VII. — PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			37.114.614
C. Grosses réparations et gros entretien		19.112.539	<u>19.112.539</u>
Provision pour grosses réparations autobus	8.780.429		
Provision pour consommation de pneus	1.589.546		
Provision pour travaux aux bâtiments	6.742.564		
Provision pour frais d'informatique	<u>2.000.000</u>		
D. Autres risques et charges		18.002.075	
Provision sinistres accidents tiers	302.075		
Provision litiges divers	500.000		
Fonds de renouvellement et d'amortissement	<u>17.200.000</u>		

VIII. — DETTES A PLUS D'UN AN

F

F

F

74.759.000

A) Dettes financières

74.259.000

4. - Etablissements de crédit

74.259.000

Emprunts à long terme pour renouvellement du matériel et des installations.

Il s'agit des emprunts ci-dessous, contractés auprès du Crédit Communal de Belgique et exprimés en millions de francs.

EMPRUNTS			REMBOURSEMENTS				Soldes restant à rembourser au 31-12-85
numéros	Date de l'A.R.	Valeur nominale	antérieurs	en 1984	à effectuer en 1985	totaux au 31-12-85	
5	26.08.1963	10	6,730	0,600	0,630	7,960	2,040
3	07.11.1963	1	0,861	0,068	0,071	1,000	—
7	04.04.1968	18	11,070	1,044	1,080	13,194	4,806
8	03.04.1970	10	5,590	0,560	0,580	6,730	3,270
9	25.10.1971	6	3,030	0,324	0,336	3,690	2,310
12	29.03.1974	6	5,262	0,738	—	6,000	—
14	26.03.1979	6	1,506	0,552	0,582	2,640	3,360
15	26.03.1979	31	5,053	2,728	2,852	10,633	20,367
16	25.02.1981	58	9,454	5,104	5,336	19,894	38,106
		146	48,556	11,718	11,467	71,741	74,259

D. Autres dettes

500.000

— avance de trésorerie, sans intérêt, octroyée par l'Etat (D.M. 13.12.1964)

IX. — DETTES A UN AN AU PLUS

52.956.198

A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

11.467.000

Remboursements à effectuer en 1985 sur emprunts à long terme pour le renouvellement du matériel et des installations

B. Dettes financières

6.648.068

1. Etablissements de crédit

6.648.068

annuités d'amortissement sur emprunts venues à échéance le 31-12-1984. 1.968.000

intérêts débiteurs sur emprunts venus à échéance le 31-12-1984 4.648.818

Commission sur ouverture de crédit due au 31-12-1984

31.250

	F	F	F
C. Dettes commerciales		2.739.410	
1. Fournisseurs	2.739.410		
Fournisseurs	2.456.386		
Factures à recevoir	283.024		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales		32.036.920	
1. Impôts	4.326.263		
Administration des contributions	4.326.263		
2. Rémunérations et charges sociales	27.710.657		
Office National de Sécurité Sociale	16.390.596		
Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité	24.452		
Personnel de la S.T.I.V.	5.744.542		
Fonds sociaux et divers	5.551.067		
F. Autres dettes		64.800	
Ce montant correspond aux garanties reçues sur abonnements			
X. — COMPTES DE REGULARISATION			6.970.741
Cette rubrique comprend les charges de 1984 non encore payées et les recettes encaissées anticipativement			
TOTAL DU PASSIF :			218.059.154

Annexe 1

STATISTIQUES ANNUELLES

	1980	1981	1982	1983	1984
Population desservie	79.000	78.400	78.000	77.200	77.000
Effectifs du personnel (au 31 déc.)					
Salariés	136	135	134	130	128
Appointés	25	24	21	21	21
TOTAL	161	159	155	151	149
Longueur des lignes exploitées Km	55,41	55,41	55,93	55,93	55,93
Kilomètres parcourus					
Services publics	1.847.931	1.818.594	1.753.837	1.773.579	1.829.226
Services spéciaux	33.144	29.909	29.085	29.356	32.468
TOTAL	1.881.075	1.848.503	1.782.922	1.802.935	1.861.694
Millions de places-Km offertes	169,3	165,0	158,7	160,46	165,69
Voyageurs transportés (*)					
Billets	1.372.200	1.330.900	1.162.600	1.088.600	1.052.800
Cartes	2.462.400	2.402.500	2.239.000	2.208.400	2.256.700
Abon. scolaires	2.758.700	2.812.500	2.790.400	2.638.500	2.469.000
Abon. généraux	626.700	779.300	905.700	929.500	979.700
Abon. ouvriers (**)	23.400	23.100	6.000	—	—
TOTAL	7.243.400	7.348.300	7.103.700	6.865.000	6.758.200
Recettes brutes du trafic					
Billets et cartes	47.052.500	46.009.900	48.059.900	53.087.300	57.203.100
Abon. scolaires	5.082.100	5.477.600	6.501.900	8.833.200	9.591.600
Abon. généraux	2.616.000	3.236.200	4.200.400	5.074.500	6.006.200
Abon. ouvriers (**)	149.400	148.000	38.300	—	—
Services spéciaux	2.015.500	2.001.100	2.117.600	2.597.800	2.823.600
TOTAL	56.915.500	56.872.800	60.918.100	69.592.800	75.624.500
Augmentation des tarifs	16.01.1980 (+ 12%)	—	1.4.1982 (+ 20%)	17.1.1983 (+ 10%)	16.01.1984 (+ 6,6%)
Nombre de jours d'exploitation	366	363	350	355	366
Nombre d'heures de travail du personnel par semaine	38	38	38	38	38

(*) Non compris services spéciaux.

(**) supprimés au 1-4-82

Annexe 2

TARIFICATION

	Jusqu'au 15-1-84 F	A partir du 16-1-84 F
Billet : direct	23,—	25,—
correspondance	24,—	25,—
Carte de voyages vendue hors voiture	113,— (9 voyages)	120,— (9 voyages)
sur voiture	150,— (9 voyages)	160,— (9 voyages)
Abonnement général — 1 mois	590,— (1)	630,— (1)
—12 mois consécutifs	5.900,— (1)	6.300,— (1)
Abonnements scolaires :		
a) domicile-école :		
— trimestriel	1.250,—	1.330,—
— annuel	3.200,— (10 mois)	3.410,— (10 mois)
b) libre-parcours :		
— trimestriel	1.500,—	1.600,—
— annuel	3.850,— (12 mois)	4.100,— (12 mois)

(1) pour les jeunes de moins de 21 ans et pour les personnes âgées à partir de 65 ans, ces prix sont respectivement de 500 F et de 5.000 F jusqu'au 15.1.1984 et de 530 F et de 5.300 F à partir du 16.1.1984.

Rapport du Collège des Commissaires à l'Assemblée Générale des Associés du 30 avril 1985

Messieurs,

En exécution du mandat dont nous avons été investis par l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés du 24 avril 1984 et conformément aux statuts, nous avons procédé à l'examen du bilan et des comptes de résultats au 31 décembre 1984.

Nous avons veillé notamment à l'application des dispositions légales concernant la comptabilité et la présentation du bilan. Cette dernière et celle des autres comptes annuels sont conformes à la loi du 17.7.75 et à ses arrêtés d'exécution, et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Société.

Les postes du bilan et des comptes de résultats ont été vérifiés par sondages. Les comptes financiers, les créances et les dettes ont également fait l'objet de nos vérifications.

Le rapport du Conseil d'Administration comporte les informations requises et concorde avec les comptes annuels.

En cours d'exercice, nous avons contrôlé les existences en magasin ainsi que les comptes d'exploitation mensuels, en nous rapportant aux comptes et pièces justificatives mises à notre disposition.

Il a toujours été répondu obligeamment à toutes demandes d'explications. Nous tenons à remercier la Direction et les Services de la Société pour l'aide qu'ils nous ont apportée dans l'accomplissement de notre mission.

En conséquence, nous ne formulons aucune réserve ni objection et vous proposons d'adopter le bilan et le compte de résultats tels qu'ils vous sont soumis par le Conseil d'Administration.

Stembert, le 27 mars 1985.

LE COLLÈGE DES COMMISSAIRES

A. WALGRAFFE

A. DENIS

N. DAOUT

1. BILAN AU 31

ACTIF

	Indices mécan.	au 31-12-84	au 31-12-83
III. — IMMOBILISATIONS CORPORELLES		F	F
A. Terrains et constructions	22	63.506.440	66.034.440
B. Installations, machines et outillage	23	674.466	766.624
C. Mobilier et matériel roulant	24	67.663.174	76.693.016
Total	22/27	131.844.080	143.494.080
IV. — IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
C. Autres immobilisations financières			
2. Créances et cautionnements en numéraire	285/8	30.500	30.500
Total	28	30.500	30.500
VI. — STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION			
A. Stocks			
1. Approvisionnements	30/31	8.387.545	7.754.389
Total	3	8.387.545	7.754.389
VII. — CREANCES A UN AN AU PLUS			
A. Créances commerciales	40	3.053.607	2.456.586
B. Autres créances	41	45.046.797	35.321.580
Total	40/41	48.100.404	37.778.166
IX. — VALEURS DISPONIBLES	54/58	29.480.185	22.712.501
X. — COMPTES DE REGULARISATION	490/1	216.440	22.338
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	218.059.154	211.791.974
COMPTES D'ORDRE :			
— ouverture de crédit auprès du Crédit Communal de Belgique		25.000.000	25.000.000
— contrevaletur des cartes de voyages en dépôt chez les commerçants		910.200	1.056.437

DECEMBRE 1984

PASSIF

	Indices mécan.	au 31-12-84	au 31-12-83
I. — CAPITAL		F	F
A. Capital souscrit	100	47.000.000	47.000.000
Total	10	47.000.000	47.000.000
III. — PLUS-VALUE DE REEVALUATION	12	47.000.000	47.000.000
V. — PERTES REPORTEES	141	—47.741.399	—47.741.399
VII. — PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
C. Grosses réparations et gros entretien	162	19.112.539	10.681.343
D. Autres risques et charges	163/9	18.002.075	8.163.871
Total	16	37.114.614	18.845.214
VIII. — DETTES A PLUS D'UN AN			
A. Dettes financières			
4. Etablissements de crédit	173	74.259.000	85.726.000
D. Autres dettes	178/9	500.000	500.000
Total	17	74.759.000	86.226.000
IX. — DETTES A UN AN AU PLUS			
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	11.467.000	11.718.000
B. Dettes financières			
1. Etablissements de crédit	430/8	6.648.068	9.627.212
C. Dettes commerciales			
1. Fournisseurs	440/4	2.739.410	2.865.029
E. Dettes fiscales, salariales et sociales			
1. Impôts	450/3	4.326.263	4.239.021
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	27.710.657	25.139.994
F. Autres dettes	47/48	64.800	53.920
Total	42/48	52.956.198	53.643.176
X. — COMPTES DE REGULARISATION	492/3	6.970.741	6.818.983
TOTAL DU PASSIF	10/49	218.059.154	211.791.974

2. RESULTATS DE
I. RESULTATS

CHARGES

	Indices mécan.	du 01-01-84 au 31-12-84	du 01-01-83 au 31-12-83
		F	F
A. Approvisionnement et marchandises			
1. Achats	600/8	23.093.102	21.044.027
2. Variations des stocks (augmentation —, réduction +)	609	— 633.156	— 714.136
Total	60	22.459.946	20.329.891
B. Services et biens divers	61	9.299.685	7.403.070
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	62	154.176.346	145.798.092
D. Amortissements, réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	12.085.817	13.900.833
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises —)	635/7	17.953.074	15.350.778
G. Autres charges d'exploitation	640/8	• 729.093	356.016
COUT DES VENTES ET PRESTATIONS	60/64	216.703.961	203.138.680

L'EXERCICE 1984
D'EXPLOITATION

PRODUITS

	Indices mécan.	du 01-01-84 au 31-12-84	du 01-01-83 au 31-12-83
		F	F
A. Chiffre d'affaires (TVA exclue)	70	71.343.845	65.653.590
C. Production immobilisée	72	0	109.500
D. Autres produits d'exploitation	74	1.718.077	1.670.217
VENTES ET PRESTATIONS	70/74	73.061.922	67.433.307

CHARGES

II. RESULTATS

FINANCIERS

PRODUITS

	Indices mécan.	du 01-01-84 au 31-12-84	du 01-01-83 au 31-12-83		Indices mécan.	du 01-01-84 au 31-12-84	du 01-01-83 au 31-12-83
A. Charges des dettes	650	9.601.918	11.121.797	B. Produits des actifs circulants	751	1.168.067	111.060
C. Autres charges financières	652/9	220.752	189.101	C. Autres produits financiers	752/9	76.407	70.856
CHARGES FINANCIERES	65	9.822.670	11.310.898	PRODUITS FINANCIERS	75	1.244.474	181.916

RESULTATS

DE L'EXERCICE

A. Bénéfice de l'exercice	70/67	0	0	1. Intervention de l'Etat dans les résultats d'exploitation	—	149.500.000	143.700.000
				2. Intervention de l'Etat dans les résultats financiers et exceptionnels	—	2.720.235	3.134.355
				Perte de l'exercice	67/70	0	0
TOTAL DES CHARGES	60/67	226.526.631	214.449.578	TOTAL DES PRODUITS	70/77	226.526.631	214.449.578

AFFECTATIONS ET

PRELEVEMENTS

A. Perte à affecter				D. Résultats à reporter			
1. Perte de l'exercice	68/70	0	0	2. Pertes à reporter	793	741.399	741.399
2. Perte reportée de l'exercice précédent	690	741.399	741.399				
TOTAL	69/70	741.399	741.399				

3. ANNEXE

III. Etat des immobilisations corporelles (rubriques 22 à 27 de l'actif)

	Codes	Terrains et constructions (rubrique 22)	Installations machines et outillage (rubrique 23)	Mobilier et matériel roulant (rubrique 24)
		F	F	F
a) VALEUR D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice précédent	815	47.699.892	5.034.725	134.562.066
Mutations de l'exercice :				
— Acquisitions, y compris le production immobilisée	816	0	150.610	285.207
— Cessions et désaffectations (—)	817	(0)	(13.240)	(124.012)
Au terme de l'exercice	819	47.699.892	5.172.095	134.723.261
b) PLUS-VALUE				
Au terme de l'exercice précédent	820	47.000.000	0	0
Au terme de l'exercice	825	47.000.000	0	0
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR (—)				
Au terme de l'exercice précédent	826	28.665.452	4.268.101	57.869.050
Mutations de l'exercice :				
— Actés	827	2.528.000	242.768	9.315.049
— Annulés (—)	830	(0)	(13.240)	(124.012)
Au terme de l'exercice	832	31.193.452	4.497.629	67.060.087
d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) + (b) — (c)	833	63.506.440	674.466	67.663.174

IV. Etat des immobilisations financières (rubrique 28 de l'actif).

2. Créances (rubrique 285/8)

Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent

Valeur comptable nette au terme de l'exercice

Codes	Montants en francs
857	30.500
864	30.500

VII. Comptes de régularisation (rubrique 490/1 de l'actif)

Produits et revenus à recevoir (intérêts créditeurs sur comptes-courants)
Charges diverses comptabilisées anticipativement

20.503
195.937

VIII. Etat du capital

A. Capital social

1. Capital souscrit (rubrique 100 du passif)

- Au terme de l'exercice précédent
- Au terme de l'exercice

Codes	Montants en francs
8700	47.000.000
8701	47.000.000

2. Représentation du capital

4.700 parts sociales de 10.000 F. réparties comme suit :

Etat belge : 3.809

Ville de Verviers : 891

IX. Provisions pour autres risques et charges (rubrique 163/9 du passif)

Provision pour sinistres résultant d'accidents à régler aux tiers
Provision pour litiges divers
Provision au fonds de renouvellement et d'amortissement

302.075
500.000
17.200.000

X. Etat des dettes

A. Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle

Dettes financières

4. Etablissements de crédit

Autres dettes

TOTAL

Codes	Dettes (ou partie des dettes)		
	Echéant dans l'année	ayant plus d'un an, mais 5 ans au plus à courir	ayant plus de 5 ans à courir
880	11.467.000	50.528.000	23.731.000
884	11.467.000	50.528.000	23.731.000
890	0	0	500.000
891	11.467.000	50.528.000	24.231.000

B. Dettes garanties

Dettes financières

4. Etablissements de crédit

TOTAL

Codes	Dettes (ou partie des dettes) garanties par les pouvoirs publics belges
892	87.694.000
896	87.694.000
906	87.694.000

C. Dettes fiscales, salariales et sociales

1. Impôts (rubrique 450/3 du passif)

b. Dettes fiscales non échues

2. Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)

b. Autres dettes salariales et sociales

Codes	Montants en francs
9073	4.326.263
9077	27.710.657

XI. Comptes de régularisation (rubrique 492/3 du passif)

Charges diverses relatives à 1984 à payer en 1985	45.279
Recettes nettes encaissées d'avance : — cartes de voyages	400.780
— Abonnements	6.368.379
— Publicité	156.303

XII. Résultats d'exploitation

	Codes	Exercice	Exercice précédent
C1. Effectif moyen du personnel	9090	149	151
Ouvriers	9091	128	130
Employés	9092	17	17
Personnel de direction	9093	4	4
C2. Frais de personnel (rubrique 62)			
a) Rémunérations et avantages sociaux directs	620	86.911.245	84.034.145
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	621	39.292.208	34.396.699
d) Autres frais de personnel	623	16.184.360	16.604.024
e) Pensions	624	11.788.533	10.763.224
E. Provision pour risques et charges (rubrique 635/7)			
Constitutions	9115	41.964.397	41.565.818
Utilisations et reprises (—)	9116	(24.011.323)	(26.215.040)
F. Autres charges d'exploitation (rubrique 640/8)			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	602.444	229.197
Autres	641/8	126.649	126.819

XVI. Autres taxes et impôts à charge de tiers

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A. Taxes sur la valeur ajoutée, taxes d'égalisation et taxes spéciales portées en compte :			
1. à l'entreprise (déductibles)	9145	6.740.141	6.251.836
2. par l'entreprise	9146	4.646.119	4.488.866
B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de :			
1. Précompte professionnel	9147	23.838.354	22.980.681

XIX. Relations financières avec les Administrateurs et gérants

	Code	Exercice
D. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats :		
— aux administrateurs	9503	356.150

REGLES D'EVALUATION

A. Immobilisations corporelles.

Tous les biens repris dans les immobilisations corporelles ont fait l'objet d'un inventaire détaillé. Ils ont été évalués à leur valeur d'apport, d'acquisition ou de revient. Lorsque cette valeur initiale n'a pu être retrouvée, elle a fait l'objet d'une estimation.

L'amortissement des biens dont l'achat a été financé par le compte d'exploitation est opéré intégralement dans l'année.

Pour les biens financés par emprunts, l'amortissement est pratiqué au rythme des remboursements puisque la dotation mise à charge du compte d'exploitation est calculée de manière à couvrir les intérêts et les tranches de remboursement des emprunts.

B. Stocks

Les entrées se font au prix facturé par le fournisseur, toute remise étant déduite. Les sorties sont valorisées au prix moyen propre à chaque article. Toute entrée ou rentrée donne lieu au calcul d'un nouveau prix moyen.

C. Provisions pour risques et charges

- a) Provision pour sinistres à régler aux tiers 302.075 F
Cette provision a été constituée pour couvrir les dépenses qui résulteront des indemnités que nous paierons à des tiers pour des sinistres survenus avant le 31.12.84, dont la responsabilité nous incombe mais dont la charge n'est pas connue en fin d'exercice ;
- b) Provision pour grosses réparations d'autobus 8.780.429 F
Provision constituée, dans les limites du budget, pour couvrir le coût des grosses réparations en vue de prolonger la durée de vie du matériel roulant.
- c) Provision pour travaux aux bâtiments 6.742.564 F
Provision pour couvrir le coût des travaux d'entretien, de réparations et d'améliorations aux bâtiments.
- d) Provision pour frais d'informatique 2.000.000 F
Provision constituée en vue du renouvellement du matériel informatique, ainsi que des travaux d'extension et d'amélioration des programmes existants.
- e) Provision pour litiges divers 500.000 F
Provision constituée pour litiges en cours et dont les conclusions ne sont pas connues
- f) Provisions au Fonds de Renouvellement et d'Amortissements 17.200.000 F
Provision constituée pour le renouvellement du matériel roulant.
- g) Provision pour consommation de pneus 1.589.546 F
Provision constituée pour couvrir le coût d'achat de nouveaux pneus.

D. Tous les autres éléments de l'actif et du passif figurent pour leur valeur comptable.

REGIME COMPLEMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE

L'allocation octroyée par la Société à ses pensionnés et à leurs ayants-droit résulte d'une convention collective. Cette allocation complète la pension légale de façon à assurer aux bénéficiaires des ressources en rapport avec la rémunération d'activité de l'agent de mêmes qualification et ancienneté.

Le système de la pension complémentaire a été conçu comme un compte commun à tous les agents et excluant toute formation de pension à titre individuel. Il n'est par conséquent prévu aucune réserve mathématique ; la charge des pensions est supportée par le compte d'exploitation avec l'autorisation du Ministère des Communications.

SITUATION DU CAPITAL SOCIAL.

Le capital, entièrement libéré, s'élève à 47.000.000 F. et est représenté par 4.700 parts sociales de 10.000 F., toutes détenues actuellement par les pouvoirs publics associés.

Les parts sociales sont réparties comme suit :

Etat belge :	3.809
Ville de Verviers :	891

PUBLICATION DES EXTRAITS DES ACTES CONSTITUTIFS ET MODIFICATIFS DES STATUTS.

La Société a été constituée par acte passé devant Monsieur le Ministre des Communications, le 8 novembre 1961, conformément aux dispositions de la loi du 22 février 1961, relative à la création de sociétés de transports en commun urbains (Moniteur belge du 28 février 1961).

La constitution de la Société a été approuvée par l'arrêté royal du 31 décembre 1961 publié au Moniteur belge du 19 janvier 1962.

Modifications par A.R. du 16-07-1970 — M.B. du 07-08-1970,
du 22-06-1971 — M.B. du 30-06-1971,
du 20-07-1978 — M.B. du 15-09-1978,
du 31-12-1983 — M.B. du 07-01-1984.

CONCLUSIONS DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.

"En conséquence, nous ne formulons aucune réserve ni objection et vous proposons d'adopter le bilan et le compte de résultats tels qu'ils vous sont soumis par le Conseil d'Administration."

